

Témoignages

JOURNAL FONDÉ EN 1944 PAR LE Dr RAYMOND VERGÈS

N° 17.934

Le PCR alerte sur le contenu d'un rapport du Sénat

«La sur-rémunération des fonctionnaires remise en cause»



Henry Hippolyte, Ginette Sinapin, Yvan Dejean, Ary Yée Chong Tchi Kan, Maurice Gironcel, Camille Dieudonné, Elie Hoarau et Paul Vergès ont alerté sur le contenu d'un rapport du Sénat préconisant la remise en cause de la sur-rémunération.

Parmi les sujets évoqués par le PCR lors de sa conférence de presse, le rapport d'information du Sénat sur les niveaux de vie dans les outre-mer qui stipule clairement la nécessité de «rénover le dispositif des compléments de rémunération pour en faire un outil vertueux au service des économies».

Cette recommandation n°3 du rapport met en évidence la volonté du gouvernement de remettre en question la sur-rémunération en vigueur à La Réunion, depuis le 1er janvier 1947. Bien

que le «rapport pose le problème», il reste «insuffisant» pour Paul Vergès et le PCR.

**Une remise en cause
annoncée**

Yvan Dejean a évoqué «la campagne de communication» mise en place depuis mars 2013 autour de la sur-rémunération, laissant entendre que les fonctionnaires dans les Outre-mer étaient des privilégiés. «Ce n'est plus de la blague, le rapport indique clairement qu'il faut rénover le dispositif des compléments de rémunération pour en faire un outil vertueux», a indiqué le secrétaire général du PCR.

Ce dernier a indiqué que «cette décision est une conclusion d'une enquête menée par le Sénat sur les inégalités». Ainsi, le rapport préconise la redéfinition des sur-rémunérations sur la base d'une entrée en vigueur progressive pour éviter toute déstabilisation des économies ultramarines, seuls les nouveaux entrants dans la fonction publique devant être concernés; la définition d'un référentiel stable et régulièrement publié mesurant pour chaque territoire le différentiel du coût de la vie et la mise au point d'un dispositif permettant de réinjecter dans les économies ultramarines les sommes dégagées.

«L'ensemble des parlementaires ont approuvé ce rapport. Tous ont le rapport en main, qui a été validé le 9 juillet. Jusqu'à présent, seul Paul Vergès a fait état de ce rapport. Encore une fois, c'est le PCR qui tient à informer l'opinion mais alors pourquoi le silence des autres parlementaires réunionnais», a posé Yvan Dejean. «C'est

un problème grave, car il concerne près de 35.000 personnes. Face à cette menace, que vont faire les intéressés? Il ne faut pas se laisser prendre au dépourvu par une décision unilatérale du gouvernement», a martelé ce dernier.

Le coût de la vie oublié

Pour Yvan Dejean, «il est encore temps, le gouvernement n'a pas encore pris de décision». Raison pour laquelle, le PCR appelle «les intéressés à se réunir, faire des propositions parce que l'on va voir une décision venue de l'extérieur. On appelle les fonctionnaires, syndicats et élus à se concerter». De son côté, le sénateur communiste, Paul Vergès, a évoqué le «caractère accusateur» de ce rapport concernant les inégalités dans les Outre-mer, qui «demande de régler en urgence le problème et de mettre en place un nouveau dispositif».

Le sénateur a expliqué que parmi les 35.000 fonctionnaires, plus de 7.000 sont dans le milieu hospitalier, 29.000 dans la fonction publique territoriale. «C'est tout le système défini en 1946 qui va s'écrouler», a réaffirmé Paul Vergès. Bien que le rapport propose «la mise au point d'un dispositif permettant de réinjecter dans les économies

ultramarines les sommes dégagées», le sénateur ne se satisfait pas de cette proposition. Le programme du PCR souhaite la mise en place d'un Fonds de Développement Réunionnais, au sein duquel les sommes allouées à la sur-rémunération soient épargnées pour mettre en place des grands chantiers à La Réunion.

Pour «un compromis historique»

Paul Vergès a indiqué que la proposition du rapport était «insuffisante» car elle conserve ce qu'il appelle l'«apartheid social», c'est à dire «la différence officielle et institutionnelle des revenus» entre les individus. Clairement, le PCR souhaite une réelle politique des revenus à La Réunion, prenant en considération le coût réel de la vie qui «est une question fondamentale». Enfin, face aux silences des parlementaires réunionnais, le sénateur a dénoncé «l'irresponsabilité totale» de ces derniers, au moment où il faut «un compromis historique concerté entre tous les partis politiques, les syndicats et l'ensemble des acteurs», pour permettre un développement durable de l'île.

Céline Tabou

N° 710

SÉNAT

SESSION EXTRAORDINAIRE DE 2013-2014

Enregistré à la Présidence du Sénat le 9 juillet 2014

RAPPORT D'INFORMATION

FAIT

au nom de la délégation sénatoriale à l'outre-mer (1) sur les niveaux de vie dans les outre-mer.

Par MM. Éric DOLIGÉ et Michel VERGOZ,

Sénateurs.

(1) Cette délégation est composée de : M. Serge Larcher, président ; MM. Éric Doligé, Michel Fontaine, Pierre Frogier, Joël Guerriau, Mme Marie-Noëlle Lienemann, MM. Michel Magras, Jean-Claude Requier, Mme Catherine Tassa, MM. Richard Tuhetava, Paul Vergès et Michel Vergès, vice-présidents ; Mme Aline Archimbaud, M. Robert Laufoaulu, secrétaires ; MM. Maurice Antiste, Jean-Étienne Antoinette, Mme Éliane Assassi, MM. Jacques Berthou, Jean Bizet, Jean-Marie Bockel, Gérard César, Mme Karine Claireaux, MM. Christian Cointat, Jacques Courano, Félix Desplan, MM. Gaston Florise, Jacques Gillet, Mme Odette Herviaux, Jean-Jacques Hyst, Jacky Le Men, Jeanny Lorgeoux, Roland du Laert, MM. Thani Mohamed Soitihy, Alain Néri, Georges Patient, Mme Catherine Procaccia, MM. Charles Revet, Didier Robert, Gilbert Roger, Abdourahmane Soitihy et Hilarion Vendegou.

Recommandation numéro 3 du rapport

«Redéfinir le régime des sur-rémunérations»

Recommandation n° 3 - Rénover le dispositif des compléments de rémunération pour en faire un outil vertueux au service des économies ultramarines :

Redéfinir le régime des sur-rémunérations sur la base incontournable des trois exigences suivantes :

- une entrée en vigueur progressive pour éviter toute déstabilisation des économies ultramarines, seuls les nouveaux entrants dans la fonction publique devant être concernés ;

- la définition d'un référentiel stable et régulièrement publié mesurant pour chaque territoire le différentiel de coût de la vie afin d'y adosser le niveau des compléments de rémunération ;

- la mise au point d'un dispositif permettant de réinjecter dans les économies ultramarines les sommes dégagées.

Demander au Gouvernement la réalisation d'une étude opérationnelle de mise en oeuvre du nouveau dispositif, identifiant précisément le mécanisme garantissant la réinjection dans les économies ultramarines des montants économisés.

Édito

PARLEZ !

Monsieur le Président

La politique possède ses aléas que la raison peut accepter. Cependant, à situation exceptionnelle, il faut des réactions appropriées. Personne mieux que le Président de la République peut comprendre les enjeux et déceptions laissés par l'ajournement de son déplacement, car c'est lui qui a fait le choix de la priorité.

Hollande avait le choix entre rester en France ou venir à La Réunion. Il a annoncé qu'il reste. Le choix est respectable. Cependant, il n'était pas sans ignorer l'acuité des attentes, ni lui, ni ses ministres, ni ses Députés, encore moins ses collaborateurs.

Pour les planteurs, les choses sont simples et cela a été anticipé dans un rapport parlementaire. L'urgence est de maintenir toute la filière. Une nouvelle Convention doit être signée. Pour cela, il est demandé un soutien de l'Etat qui doit passer de 90 millions, actuellement, à 128 millions d'euros annuels. C'est la proposition N°3 du rapport pré-cité. Point fort du programme de visite présidentielle, le Président devait passer à l'usine de Bois-Rouge. Il devait donc marquer tout son intérêt à la poursuite de l'activité et annoncer par conséquent son accord avec la proposition de la délégation parlementaire, présidée par son «ami» Jean Claude Fruteau, chez qui il allait ensuite déjeuner. Difficile d'imaginer l'ambiance du cocktail si l'annonce était décevante. Alors pourquoi laisse-t-on pourrir la situation?

Concernant l'emploi aux Réunionnais. Encore une fois, il y a une extrême urgence car des diplômés ont été mutés à 10 000 km de La Réunion. Ils attendaient l'annulation de cette décision aberrante car dans le même temps des centaines de fonctionnaires venant de 10 000 km viendront prendre un poste à La Réunion. Pire, ceux qui partent doivent payer leur voyage et ne disposent d'un bagage ordinaire de 25Kg. Ceux qui viennent bénéficient d'une prise en charge de déménagement et d'une prime d'installation, sans compter d'autres avantages. Il y a même des cas sociaux. Mais, la bureaucratie n'a que faire de l'humain.

Toute La Réunion doit être unie pour réclamer du Président de la République qu'il donne les instructions qui s'imposent. Si personne ne veut parler à sa place alors c'est à lui de répondre... dans l'urgence. Peu importe les formes. C'est le résultat qui compte. PARLEZ! Monsieur le Président.

J.B.

Témoignages

Fondé le 5 mai 1944 par le Dr Raymond Vergés

69^e année

DIRECTEURS DE PUBLICATION :

1944-1947 : Roger Bourdageau • 1947 - 1957 : Raymond Vergés • 1957 - 1964 : Paul Vergés • 1964 - 1974 : Bruny Payet • 1974 - 1977 : Jean Simon Mounoussany Amourdom • 1977 - 1991 : Jacques Sarpédon • 1991- 2008 : Jean-Marcel Courteaud • Depuis 2008 : Jean-Max Hoarau

6 rue du général Émile Rolland
B.P. 1016 97828 Le Port CEDEX

RÉDACTION

TÉL. : 0262 55 21 21 - FAX: 0262 55 21 29
ÉMAIL RÉDACTION : temoignages@wanadoo.fr
SITE WEB : www.temoignages.re

ADMINISTRATION

TÉL. : 0262 55 21 21 - FAX: 0262 55 21 23
ÉMAIL AVIS, ABONNEMENT :
avis.temoignages@wanadoo.fr

Une situation économique et sociale grave

Les mesures du gouvernement vivement attendues

A l'occasion d'une conférence de presse, le Parti Communiste Réunionnais a évoqué la situation économique et sociale de La Réunion, qui demande des décisions de la part du Président de la République, car «la situation est tellement grave qu'il faut qu'il parle».

Ary Yee Chong Tchi Kan a insisté sur «les éléments importants qui se sont produits» récemment et qui nécessitent «des décisions de la part du Président». Le report de la visite de François Hollande est compréhensible pour Maurice Gironcel, cependant «les problèmes posés à La Réunion sont d'autant plus d'actualité».

Des attentes fortes

«Le président a tous les éléments en main, il connaît la situation, ses conseillers ont d'ailleurs reçus notre analyse de la situation et nos propositions», a expliqué Maurice Gironcel, ajoutant que «l'ensemble de la classe politique, syndicale et associative a interpellé le président sur la situation grave à La Réunion». Pour le PCR, le contexte impose de «changer de système». «Le président était au courant des demandes des réunionnais, qui attendent des réponses de sa part, mais on est désormais toujours dans l'attente», a expliqué ce dernier. «Les attentes sont fortes», notamment dans le domaine de la régionalisation de l'emploi et de la pérennisation de la filière canne, actuellement remise en cause par la suppression des quotas et des prix garantis. Face à cela, «pourquoi ne fait-il pas des annonces depuis Paris?». D'autant que «depuis l'annonce du report de sa visite, aucune date n'a été fixée». «Plus le silence durera, plus

les doutes dans l'esprit des acteurs s'installera», a indiqué Maurice Gironcel. Concernant les planteurs, le PCR a réaffirmé sa solidarité envers la mobilisation organisée à Bois Rouge et a évoqué le silence de François Hollande, «pourquoi Saint ce qu'il ne dit pas aux planteurs qu'il y a des solutions», comme celles évoquées par le préfet, Jean-Luc Marx. Pour Maurice Gironcel, le silence du président ne fait qu'exacerber «encore plus la colère des Réunionnais».

Ce dernier a ainsi affirmé que «la clé est entre les mains du président. Il doit confirmer ou pas sa volonté d'aider la filière d'ici 2017, voir au-delà 2021. Si il le fait, la convention sera reconduite pour les 6 prochaines années et plus, ce serait alors un espoir pour les planteurs, alors pourquoi attendre?».

Le danger des APE pour La Réunion

D'autant plus que «ce ne sont pas quelques aménagements pendant un an ou deux qui vont boucher les yeux des planteurs», a indiqué Yvan Dejean. Pour ce dernier, «toute la production agricole réunionnaise est menacée par les accords de partenariats économiques» (APE). Ces accords «sont passés actuellement entre l'Union européenne et les pays concernés en fonction des intérêts de l'Union Européenne» a expliqué Elie Hoarau.

Ce dernier a expliqué que le programme du PCR «souhaite un co-développement régional mais on exige qu'on soit les acteurs dans ces accords passés avec les pays de la zone, dans le cadre d'un gagnant-gagnant selon les intérêts des réunionnais des pays concernés». En effet, «l'Union Européenne est en train de signer des accords qui portent atteinte directement à notre production, car les produits venant de Maurice, Madagascar, des Comores, de la Tanzanie et entre autre du Mozambique pourront entrer librement en Union européenne, donc à La Réunion, sans taxe, ni droits de douane».

Une situation vivement critiquée par le PCR qui a accusé le gouvernement d'avoir signé ces accords «sans consulter les élus locaux, sans avoir fait connaître les clauses de sauvegarde (pour certains produits réunionnais, ndlr), ni prévenu que ces accords allaient être signés», a expliqué Yvan Dejean.

Pour ce dernier, «sous peu nous serons livrés à la concurrence libre et non faussée pour toute la production agricole, mais aussi dans l'industrie et les services». Raison pour laquelle, cette situation «nécessite des moyens de passer des accords avec nos voisins, des accords équilibrés et non des accords qui ne prennent pas en compte nos productions et nos intérêts», a conclu Elie Hoarau.

Céline Tabou

Pas de catastrophisme, de l'information

Concernant l'octroi de mer, Yvan Dejean a évoqué l'étude qui est faite de celle-ci par les autorités. Dans un contexte économique morose, la suppression de l'octroi de mer entraînerait la perte de 30.000 emplois selon les producteurs cités par le secrétaire général du PCR. Pour ce dernier, «ce n'est pas seulement la filière agricole qui est concernée mais bien tout le système de production de La Réunion».

Face aux «invectives, aux insultes et aux menaces», Yvan Dejean a réfuté tout catastrophisme attribué au PCR, évo-

quant les alertes lancées par son parti sur le géranium, la vanille et aujourd'hui la canne à sucre. Face à ces menaces, «on dit que l'on va assister à l'écroulement de toute l'édifice bâti depuis 1946 (loi de départementalisation), raison pour laquelle ne sommes nous pas arrivés à la fin d'un système?», a posé ce dernier.

"Le moment arrive pour changer radicalement de cap parce que si rien ne change, on va vers la plus grande crise de l'histoire de La Réunion, dont les conséquences seront plus graves que ce qu'on a connu en 1946».

Un militant historique de la lutte contre l'apartheid

Ahmed Kathrada à La Réunion

Ahmed Kathrada est un militant de la lutte anti-apartheid en Afrique du Sud. Il a payé son engagement par 26 années de prison dont 18 années au bagne de Robben Island. Compagnon de lutte de Nelson Mandela, Ahmed Kathrada était venu en 1998 à La Réunion à l'invitation de Paul Vergès, alors président de la Région, et de l'Association Musulmane de La Réunion. A l'occasion du 150e anniversaire de l'abolition de l'esclavage, il avait rappelé les liens de solidarité entre les peuples de La Réunion et d'Afrique du Sud, forgés dans le combat contre l'apartheid. La semaine prochaine, Ahmed Kathrada sera à La Réunion à l'invitation de l'Association Musulmane de La Réunion.

Ahmed Kathrada à La Réunion du 3 au 7 Août prochain, à l'invitation de l'Association Musulmane de La Réunion, avec comme temps forts de son programme:

- Lundi 4 à 10h30. Rencontre avec les médias. Hôtel Bellepierre Saint-Denis. Elle sera suivie d'une collation.
- Lundi 4 à 16h00. Accueil par le Groupe de Dialogue Inter-religieux. Evêché à Saint-Denis
- Mardi 5 à 18h30. Conférence publique. Hôtel de Ville de Saint-Denis
- Mercredi 6 à 10h00. Accueil par le Municipalité de Le Port. Il sera fait Citoyen d'Honneur de la Ville.

Ahmed Kathrada a de la famille à La Réunion. Des liens existent entre les communautés indo-musulmanes d'Afrique du Sud et de notre île, d'ordre familial mais surtout en raison de leur même région d'origine (districts de Surate et de Bharuch dans le Gujérat). La contribution de cette composante indienne et musulmane pour la libération du peuple sud-africain a été très importante, et elle en a payé un lourd tribut avec le bannissement (Cassim Amra, Ismail Bhoola...), l'exil (les frères Essop et Aziz Pahad...), l'emprisonnement (Ahmed Kathrada, Yusuf Dadoo, Dr Issop Jassat, Dr Rashid Salojee...), et l'assassinat par la police (Imam Haroun, Ahmed Timol, Molvi Cachalia...) d'un grand nombre de ses leaders et militants.

Des femmes ont également été nombreuses à s'engager (Amina Cachalia, Fatima Meer...).

En 1954, ayant enfreint les mesures de bannissement à son encontre pour des raisons de sécurité, il a été arrêté à plusieurs reprises.

En 1955, il participe à l'organisation du Congrès du peuple durant lequel est rédigée la charte de la liberté. En 1956, il est l'un des 156 accusés de haute trahison et est finalement acquitté 5 ans plus tard.

Après l'interdiction en 1960 de l'ANC et de diverses autres organisations anti-

apartheid, Kathrada poursuit ses activités politiques et est régulièrement interpellé et l'objet d'assignation à résidence. Il entre dans la clandestinité au début de l'année 1963.

Procès et emprisonnement

Le 11 juillet 1963, Kathrada est arrêté au siège de Umkhonto we Sizwe ("La Lance de la Nation" - l'aile militaire de l'ANC) bien qu'il n'en soit pas membre. Il est inculpé de sabotage et de tentative de renversement du gouvernement par la violence. Le procès de Rivonia débute en octobre 1963 et s'achève en juin 1964 : Kathrada est condamné à la prison à vie au côté, entre autres, de Nelson Mandela, Walter Sisulu, Govan Mbeki, Raymond Mhlaba et Dennis Goldberg. Pendant 18 ans, Kathrada est détenu à la prison de sécurité maximale de l'île de Robben Island. En octobre 1989, il est transféré à la prison de haute sécurité de Pollsmoor située près de la ville du Cap où il rejoint notamment Mandela et Sisulu. Le 15 octobre 1989, Kathrada est libéré de prison au côté entre autres de Jeff Masemola, Raymond Mhlaba, Wilton Mkwayi et Walter Sisulu.

L'homme politique

Après la levée de l'interdiction de l'ANC en février 1990, Kathrada entre au comité de direction intérimaire de l'ANC et du parti communiste sud-africain. Il démissionne de cette dernière position après avoir été élu membre du Comité exécutif national de l'ANC en juillet 1991. Il est alors nommé à la direction des relations publiques de l'ANC.

En 1992, il effectue le Hadj (pèlerinage à la Mecque).

Lors des premières élections sud-africaines non raciales au suffrage universel en avril 1994, Kathrada est élu député de l'ANC. En septembre 1994, il est nommé conseiller politique de Nelson Mandela, le premier président noir du Pays. Il est nommé parallèlement administrateur du musée de Robben

Island (fonction qu'il exerce jusqu'en 2006). En juin 1999 il se retire de la vie politique parlementaire.

150ème Anniversaire de l'Abolition de l'Esclavage à La Réunion

M Ahmed Kathrada est venu à La Réunion à cette occasion en 1998, à l'invitation de Paul VERGES, Président de la Région, et de l'Association Musulmane de La Réunion (AMR).

Il était accompagné de deux autres députés issus de la communauté indo-musulmane Gujaratie, également militants de la lutte anti-apartheid, victimes du régime raciste sud-africain en raison de leurs engagements : Docteur Issop JASSAT et Dr Rashid SALOJEE.

Son déplacement prochain est placé sous le signe de sa reconnaissance envers les réunionnais pour leur solidarité et leur soutien dans les pires moments de la répression.

Elle s'exprimera notamment en direction de la population portoise qui s'était fortement mobilisée avec les dockers et le personnel portuaire pour boycotter les fruits, les marchandises et les produits de l'industrie sud-africaine, pour réclamer la fermeture du Consulat d'Afrique du Sud et pour protester contre les assassinats (Dulcie September à Paris, Steve Biko...).

Les artistes de ce pays étaient aussi régulièrement invités au Port, ainsi que les organisations de travailleurs, telle la Confédération syndicale COSATU qui a joué un rôle majeur dans la lutte (grèves) et qui était accueillie lors des assemblées générales de la CGTR.

Sa visite au Port à l'invitation de la Municipalité le mercredi 6 Août 2014, qui lui décernera le titre de Citoyen d'Honneur de la Ville, sera ainsi un temps fort de son programme. La rencontre aura lieu en présence nombreuses associations, notamment représentatives du mouvement pour le respect des Droits de l'Homme, contre le racisme, les discriminations et la négation identitaire.

Billet philosophique

Construire ensemble «la constellation de l'amour»

Dans cette chronique, nous avons déjà souvent évoqué la problématique de nos comportements dans les relations humaines, en réfléchissant personnellement et ensemble aux voies et moyens à mettre en œuvre pour améliorer constamment ces relations. Mais le travail continue, lorsqu'on voit ce qui se passe chaque jour à La Réunion et ailleurs dans le monde! Donc aujourd'hui nous allons aborder cette question après une rencontre avec le thérapeute, formateur et consultant en relations humaines Lucien Essique, en visite à La Réunion, à l'invitation de Régine Armoudom, de l'Association Réunionnaise des Relations et Créations Culturelles Shakti Academy.



Lucien Essique, thérapeute, formateur et consultant en relations humaines.

Comme on le sait, les philosophes n'ont pas le monopole de «l'amour de la sagesse», c'est-à-dire de l'action pour la réflexion, la connaissance, le bon sens, la vérité, la justice, la rationalité, le sens de la vie etc... Des économistes, sociologues, psychologues, historiens et autres chercheurs des sciences humaines ainsi que des militants altermondialistes (pour un autre monde) peuvent aussi se consacrer à cette tâche importante.

C'est le cas de Lucien Essique, qui vient notamment de publier deux livres consacrés à ces problèmes. Ainsi, dans son ouvrage «Soigner les blessures de l'enfance pour construire son chemin de vie», ce psychothérapeute nous «donne les moyens d'être l'auteur des changements de notre vie. Il propose un chemin en sept étapes pour mieux cerner les phases de notre développement personnel. Prendre soin de nos blessures est une aventure à conduire avec humilité et bienveillance, car elle est à la source d'une grande liberté intérieure et d'un regain

d'énergie vitale!».

«Réconciliation et fraternité»

Dans un autre ouvrage, intitulé «Les constellations familiales, un chemin vers l'acceptation et l'amour», il nous explique que «dès notre naissance, nous prenons position dans la longue lignée d'hommes et de femmes qui constitue notre histoire. Les événements, les aléas de la vie, la nôtre et celle de nos ancêtres, vont influencer considérablement sur notre devenir». C'est pourquoi Lucien Essique «nous fait découvrir les constellations familiales qui permettent de décrypter les liens inconscients conduisant à des comportements qui contrarient nos projets de vie. Comment s'en libérer, retrouver l'harmonie sans rompre les liens essentiels avec notre famille? À la fois pratique, vivant et porteur de sens, ce livre nous fait découvrir ce fabuleux chemin de réconciliation». Un concept mis en avant pour l'émancipation du peuple réunionnais par Ary Yee Chong Tchi Kan dans son ouvrage de mars 2009 sous le titre «Réconciliation et fraternité», «dans une démarche en co-responsabilité, c'est-à-dire par le dépassement de soi et l'union sur l'essentiel» afin de résoudre les graves problèmes de notre société.

«Ne pas privilégier les injonctions à la place des négociations»

Lors d'une conférence tenue lundi dernier à l'ashram du Port sur le thème «Comment construire son chemin de vie? Être soi», Lucien Essique a présenté les moyens à la fois «d'être à l'écoute du sens de l'émotion et des ressentis et d'apprendre à se délester des violences reçues dans la vie (dévalorisations, humiliations, menaces, chantages, trahisons, injustices etc...)». Il a également souligné à ce propos que «dans toutes les relations avec les autres, nous sommes co-responsables et qu'il ne faut pas privilégier les injonctions à la place des négociations, en apprenant constamment à communiquer pour ne pas vivre sur la planète «taire» afin d'avoir le courage d'être soi face aux désirs et peurs».

C'est pourquoi nous retiendrons aussi cette autre idée du psychologue : «La société de consommation dans laquelle nous vivons nous fait prendre des désirs pour des besoins. Or, pour être des personnes autonomes, nous devons privilégier nos besoins et ceux des autres». D'où cette conclusion : «La vie est un parcours à la fois pour se connaître soi-même, en étant à l'écoute de nos ressentis et de nos émotions, et pour participer à la constellation de l'amour».

Sur ces conseils de Lucien Essique, allons donc continuer à réfléchir chaque jour comment nous allons continuer à construire ensemble la constellation de l'amour pour transformer notre société.

Roger Orlu

(*)Merci d'envoyer vos critiques, remarques et contributions afin que nous philosophions ensemble...! <mailto:redaction@temoignages.re>

L'école de la nuit (2)

La Grande Chaloupe

«Le tunnel..., reprend Toilianti. Pour mon anniversaire, je m'offre un tunnel. Aujourd'hui, j'ai 17 ans.

-Tu es folle! Qu'est-ce qu'on va faire avec un tunnel?, fait Sigismond.

-Le traverser», ajoute Toilianti.

Les trois dalons se regardent en silence. Ils se connaissent bien, ils sont dans la même filière au lycée du Port, ils habitent tous trois à La Possession, ils prennent le bus ensemble. Toilianti a prétexté cette histoire d'anniversaire à la Chaloupe pour pouvoir retourner à La Possession, à pieds, en passant par le tunnel. C'était ça son anniversaire. Ça avait tout l'air d'un caprice de fille. Sigismond se tourne vers Lukas, et d'une voix grave et protectrice lui demande:

«Toi, tu as envie d'y aller?»

Lukas regarde ailleurs. Il esquisse un sourire pour dire:

«Bon anniversaire Toilianti.»

Il avance d'un pas.

«O.k., pas de panique! On ne va pas passer la nuit ici! Tu as une lampe torche, Toila?»

-Bien sûr.

-Donne, je passe en premier», fait l'ado, l'air vainqueur.

La jeune fille sort une lampe de son sac.

«C'est celle que je t'ai apportée hier?»

Dix-sept heures trente, Toila a promis d'être rentrée avant 21 heures. Ça leur laisse 3 heures et demi de marche, largement suffisant. Dans son sac, la fille a une bouteille d'eau, des biscuits, et 3 parts de gâteaux d'anniversaire qu'elle a fait elle-même et qu'elle compte manger à mi parcours, sous la montagne, à la lueur des bougies.

«Bon, vous venez?, lance Sigismond en se retournant. Moi je n'ai peur de rien, ce n'est pas comme Lukas qui craint les fantômes.» Il se met à rire en montrant les dents.

Les trois compagnons pénètrent dans le tunnel, la lumière du jour les éclaire en arrière. Ils marchent en direction de leur ombre qui grandit à mesure qu'ils s'éloignent de l'entrée, et qui finit par se fondre dans le noir du tunnel. Se retournant de temps à autre, à mesure de leur progression, le trou de lumière se rétrécit jusqu'à ne devenir qu'un point, en forme d'œil. À un coude, le point lumineux disparu, disparaît avec lui le seul lien avec le monde extérieur. Avec le monde vivant: il ne reste que trois éléments: le froid, la pierre, l'obscurité. Devant, le noir infini; derrière, le noir immense. Partout des ténèbres plus opaques que l'encre, aussi dures que

la roche. Sigismond tient fermement la torche, comme pour se raccrocher à quelque chose. Il frissonne et comme craignant que les autres ne s'aperçoivent du tremblement du faisceau, il s'arrête, éclaire ses camarades, comme par jeu, mais pour se sentir moins seul.

«Regarde, Lukas, il va s'évanouir!», lance-t-il à Toilianti. Il tente un rire. Le timbre grave de sa propre voix l'impressionne. C'est comme si, dans cette grotte, elle appartenait à quelqu'un d'autre.

L'autre le regarde sans rien dire, il est encore plus effrayant, avec ses grands yeux de hibou. «Allez, reprend le grand, venez, il n'y a rien à craindre...» C'est comme s'il parlait pour lui.

Les autres voient la stature athlétique de Sigismond qui s'avance dans le noir, un peu tassé, comme s'il allait affronter un monstre. De son côté, pour se donner une contenance, Toilianti discute un peu derrière avec Lukas. Elle culpabilise d'avoir entraîné ses deux amis dans un tel endroit. Vers l'inconnu.

(Suite au numéro de mardi)

Jean-Charles Angrand



Otè!

Lo l'izinyé i kapar tout rishès nout kann, san réspèk la par k'i rovien bann plantèr...

Mi pans zot i koné kisa lété Ernesto Che Guévara. Ga-la lété minis l'ékonomi dann gouvèrnman Cuba apré la révolisyon kibène dann l'ané 1959. Koman la nonm ali minis l'ékonomi? Sa lété konm dann in fime. I paré, li té in pé an somèy kan Fidel, apré son gouvèrnman, la domann kisa lé ékonomist é konm li la konprann kisa lé kominis, li la lèy son doi ébin la nonm ali minis l'ékonomi. Sa sé in zistoir, pètète in lézann, touléka moin la lir sa par-la é mi vann azot konm moin l'ashté.

Donk kan li lété minis l'ékonomi, li la désid fé in l'institi pou travay dsi bann produi dérivé i tir dann kann. Sa i égzis zordi ankor. Si zot i vé z'informasyon la dsi, zot i pé alé lir dsi internet in lartik Témoignages la fé parète lo 22 zuiyé 2013 avèk konm tit: kann a sik, in pant mil rishès. Sak bann savan kibin é bann téknisien la trouvé la pèrmète lo péi pa pran lo fon kan L'amérik la désid boykot l'ékonomi kibène. Si zot i sava dsi internet zot va oir tout sak i pé fèr avèk kann. La pa arienk dann Cuba, mé galman Maurice, lo Brésil épi d'ot landroi i plant kann épi i travay dési pou gingn tir bann ko-produi, i di ankor bann sou-produi, sansa ankor bann produi dérivé... Dizon La Rényon lé pa tro an avans dsi la késtyon, mé d'ot l'androi demoun i dor pa é pou trouvé zot i trouv. Moin la vi kékpar dann in zournal antiyé i gingn tir ziska mil produi dann kann. I done pa lo list, donk na poin moyin pou fé in list konplé, mé fransh vérité nana in bon kantité..

Alor, kèl loson pou nou? Ni pé dir kann i pé an avoir in bon l'avnir é si kann i disparète, nout bon l'avnir i disparète ansanm. Dézyèm z'afèr? Ni pé dir, tir bann produi dann kann, sa i fé pa an in zour, donk i fo lo tan é kan parلمان éropéin la propoz amenn l'afèr ziska l'ané 2020, té in pé kourt, mé té moin kourt ké 2017 é bann négosyatèr sosyalis fransé l'avé bien tor aksèp lo dat 2017. Astèr nout ka lé pli difisil. In n'ot afèr: sa konvasyon Virapoullé, l'ané 1969, si i kas pa sa, é bin lé pa bon pou nou. Fransh vérité, mon kèr i fé mal kan lo patron Téréos i di, li ashète pa kann lo plantèr si li gingn pa vann lo sik in pri garanti. Sé konmsi, zordi ankor, li kapar tout rishès kann san ké lé prévi ké bann plantèr i gingn zot par la dan.

Justin

NB Dann l'il Maurice bann plantèr lé asosyé avèk bann l'izinyé, konm dann in kopérativ, é lo partaz lé pli zis pou lo sik, épi pou bann produi dérivé...